ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commerce intracommunautaire

Question écrite n° 74264

Texte de la question

M. Jean Rigal appelle tout particulièrement l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avant-projet de règlement européen concernant le secteur de la distribution automobile. Les concessionnaires et les agents automobiles s'inquiètent des risques de déstabilisation de ce secteur professionnel. En effet, l'avant-projet prévoit notamment pour les constructeurs de choisir entre l'exclusivité et la sélectivité dans leurs réseaux, et de séparer le lien vente - après-vente. Il lui demande de bien vouloir lui faire un point précis sur ce dossier, et notamment de lui préciser la position des autorités françaises au sein des instances européennes.

Données clés

Auteur : M. Jean Rigal
Circonscription : Aveyron (2e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 74264
Rubrique : Commerce extérieur
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1483